

La folie des piscines bio



Naturels. Ces jardins aquatiques à l'eau filtrée par les plantes et les micro-organismes séduisent les baigneurs français.

PAR ANNE-NOÉMIE DORION

C'est une étendue d'eau qui enrobe la terrasse de bois courbe d'une petite maison de gardien. D'un vert de jade translucide, le miroir, enveloppé de roseaux, de buissons et de fleurs sauvages, lèche les parois d'un muret de pierres. Un chemin de roches plates descend lentement dans le plan. Sur le côté,

un petit bassin envahi par les herbes folles aquatiques jouxte l'ensemble. Ici, pas de marbre étincelant, pas de rectangle d'eau bleu turquoise factice posé comme une excroissance au beau milieu du jardin. Nichée au creux d'une clairière aménagée dans son jardin boisé de Picardie, la baignade d'Yves, tout en rondeurs, se fond parfaitement dans le paysage. « *Malgré une forte*

Ecosystème. Le bassin de baignade naturel du Mas de Saribou, gîte biologique ardéchois. « C'est magnifique même l'hiver, estime Annick Carle-Roux, la propriétaire. Je n'aurais pas supporté d'avoir un gros trou bleu au milieu du jardin ! »

demande familiale pour une piscine, je n'étais pas emballé. Puis je suis tombé sur un livre qui parlait de ces baignades, cela m'a séduit. On dirait un petit lac au milieu des bois ! » se réjouit le médecin. Pourtant, la pièce d'eau aux faux airs de paysage de montagne n'a rien de naturel. Creusé huit ans auparavant, le bassin artificiel du quinquagénaire a été construit par Bioteich, entreprise suisse spécialisée dans les baignades atypiques. Dernière marotte en date des amateurs de longueurs, les piscines biologiques, officiellement nommées « baignades artificielles » pour les distinguer de leurs cousines

ERIC D'HEROUVILLE/HÉMIS POUR « LE POINT »

traditionnelles, fleurissent au cœur des jardins. Ils sont de plus en plus nombreux à s'enticher de ces bains d'un genre nouveau : plusieurs milliers verraient le jour chaque année en France. Une proportion encore marginale par rapport aux 2,5 millions de piscines du pays. Mais la France, deuxième marché mondial derrière les Etats-Unis, fait un clin d'œil de plus en plus appuyé à ces bassins. « *Quand j'ai*

commencé, c'était anecdotique. Mais, depuis cinq ans, j'en construis deux ou trois par an. Et, pour cette année, j'ai déjà reçu six commandes », indique Christophe Lucien, dirigeant de Côté Jardin, sous-traitant français de Biotop, société autrichienne.

Le principe : des bassins de baignade artificiels filtrent l'eau naturellement. Contrairement aux piscines classiques, dans lesquelles des dérivés du chlore, du brome ou

de l'ozone désinfectent l'eau en détruisant les bactéries, les baignades naturelles utilisent les micro-organismes associés aux plantes pour filtrer et épurer l'eau, de façon biologique et sans produits chimiques. D'un côté, le bassin de baignade, la piscine à proprement parler. De l'autre, une zone de lagunage plus petite, généralement composée de graviers et de plantes aquatiques. Les deux bassins sont dans la majorité des cas séparés par un mur, un tuyau et des pompes immergées assurant la circulation de l'eau. « *La plupart des baignades ont une forme organique, avec des berges* » ■■■

Déclarés comme bassins d'agrément, ces plans d'eau ne sont pour le moment pas imposables.